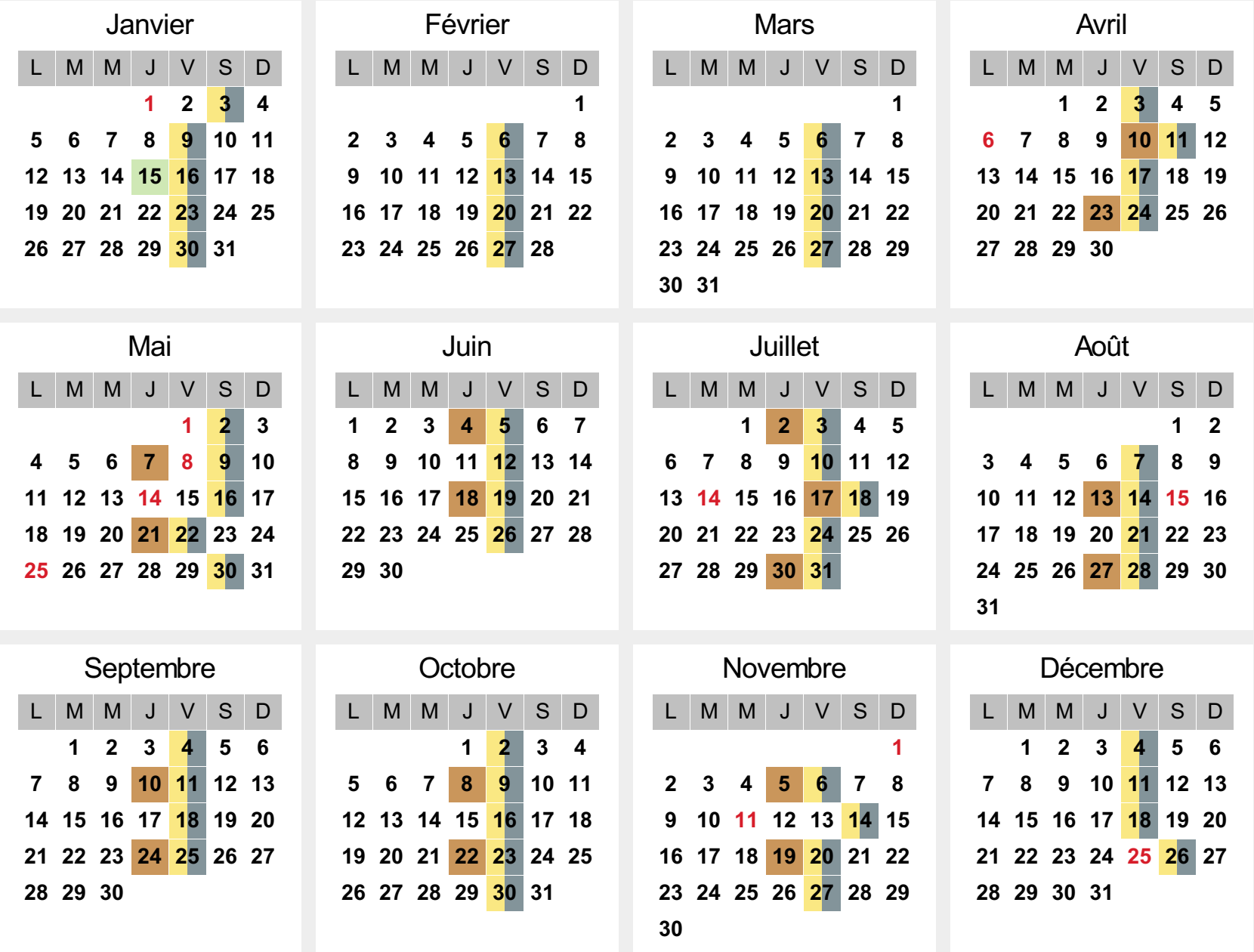


À domicile - Val-de-la-Haye :

19/01 09h00 à 17h00

20/01 09h00 à 17h00



Ordures Ménagères



Emballages Et Papiers



Déchets Végétaux Uniquement *



Sapins



Jours fériés
* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Merci de sortir les déchets la veille au soir et de rentrer les bacs après la collecte.

MÉMOTRI

Pour bien trier et réduire ses déchets, suivez nos



CONSIGNES



ASTUCES

TOUS LES EMBALLAGES & tous les papiers

Bien vidés
non lavés non imbriqués



C'est un emballage
ou un papier ? Il se trie !
Les opercules, bouchons
et couvercles y vont aussi.



- Boire de l'eau du robinet
- Acheter en vrac ou en grands conditionnements
- Utiliser des écorecharges
- Apporter ses sacs
- Mettre un stop pub sur sa boîte aux lettres

- TOUS LES EMBALLAGES - EN VERRE

Bocaux, pots & bouteilles
Sans bouchon
ni couvercle



C'est un emballage en verre ?
À déposer dans les bornes
dédiées. Pas de vaisselle ou
de miroir !



- Réutiliser ses bocaux
- Choisir des produits rechargeables
- Choisir des emballages consignés « Rapportez-moi pour réemploi »

TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

Secs, propres,
même abimés
en sac fermé, chaussures
liées par paire



À déposer dans
les bornes textiles



- Choisir des vêtements plus durables ou de seconde main
- Réparer ou personnaliser
- Donner ou revendre les vêtements non utilisés

DÉCHETTERIE



Appareils électriques
et électroniques, mobilier,
matelas, équipements de
sport, du jardin, jeux-jouets,
vaisselle, végétaux, gravats,
déchets dangereux (solvants,
peintures, huiles, etc.), pneus,
piles, ampoules, etc. :
apporter en déchetterie
ou en points de collecte.



- Réparer avant de jeter
- Donner ou revendre les objets en bon état
- Avant d'acheter, penser à la location, au prêt et à la seconde main
- Opter pour une gestion au jardin des végétaux

DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

Sans emballage



À composter chez soi :
épluchures, coquilles d'oeufs,
sachets de thé et marc de café,
papier absorbant, tontes et
feuilles, branchages broyés...



- Cuisiner ou congeler les restes
- Surveiller les dates de péremption
- Utiliser les végétaux comme ressources au jardin



Aide financière pour l'achat
de composteurs et de broyeurs :

Vous pouvez bénéficier de formation et
d'aides financières pour acquérir
un composteur (100% du prix d'achat
dans la limite de 100€) et un broyeur
(50% dans la limite de 250€).

www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/les-bonnes-pratiques-au-jardin

**Vous avez
de l'amiante
chez vous ?**



Ne l'apportez pas en
déchetterie, contactez
le 0 800 021 021
pour bénéficier
de notre service
d'accompagnement.

Déposez ainsi l'amiante
en toute sécurité et en toute
légalité, à prix très compétitif.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ce qui reste,
en sacs fermés



Ce qui ne se recycle pas
et ne se composte pas



- Utiliser des alternatives
aux produits à usage unique
comme des produits lavables

montri

Tous les services déchets
de la Métropole réunis
dans une application
et sur metropole-rouen-normandie.fr
ou sur appel au 0800 021 021.



Gagnez des
récompenses
en triant



Consignes
de tri



Carte des
points de
collecte



Calendrier
de collecte



Demandes et
signalements



Alertes et
notifications



Téléchargeable gratuitement :



Vos déchets ont de l'avenir lorsqu'ils sont bien triés, découvrez leur devenir sur le site du SMEDAR : <https://www.smedar.fr>

**COP
ROUEN
2030**
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT

**métropole
ROUEN-NORMANDIE**